

## ERN France -SOS Loire Vivante

8 Rue Crozatier - 43000 Le Puy en Velay - France

04 71 05 57 88

sosloirevivante@rivernet.org

www.ern.orgwww.sosloirevivante.org



Monsieur le président de la commission  
d'enquête M. François PAILLET  
Mairie  
43580 MONISTROL D'ALLIER

Nos Réf. : 181220/CRo/SB

Le Puy en Velay, le 20 décembre 2018

### Objet : Contribution à l'enquête publique concernant la reconfiguration du Barrage de Poutès

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Oui les associations de protection de l'environnement auraient préféré un arasement total de l'ouvrage de Poutès Monistrol. Mais cela fait longtemps que la question n'est plus au débat car elle a été tranchée par le passé. Nous avons accepté un projet de reconfiguration et d'effacement partiel, issu de l'intelligence collective, qui place au cœur du projet les enjeux de bon fonctionnement de la rivière et de la biodiversité tout en produisant de l'hydroélectricité, énergie renouvelable et, pour une fois, quasi verte (avec des impacts réduits sur la nature).

Le projet co-construit proposé aujourd'hui est un projet de territoire aboutit conciliant les enjeux de tous les acteurs. D'un point de vu environnemental, le nouveau Poutès optimisé supprimera l'effet retenue du barrage, restaurant près de 3 km de rivières en amont du barrage, rétablira le transport sédimentaire, et améliorera significativement la montaison et dévalaison des poissons grâce à l'ouverture des vannes 91 jours/an complété de dispositifs de franchissement. Le débit réservé de la rivière sera relevé de façon importante.

Toutefois à la lecture du dossier d'exécution des travaux il nous parait que des considérations importantes de plusieurs experts piscicoles n'ont pas été prises en compte notamment concernant les modalités techniques du dispositif de montaison (rampe à macro-rugosité par exemple). Compte tenu de l'esprit du projet : expérimental, participatif, co-construit, présence d'un comité de suivi avec experts piscicole, du temps donné par chaque structures pour tendre vers un optimum, des euros dépensés pour le modèle réduit et les suivis, il semble nécessaire d'avoir une meilleure explication des raisons qui ont orienté les choix actuels. A ce stade et vu les enjeux, les solutions retenues doivent être fonction de leur efficacité écologique et non de leur coût.

Le dispositif de montaison doit pouvoir être modulable (plots démontables par exemple). Le projet est en constante évolution grâce aux connaissances acquises chaque année (choix du Poutès optimisé suite aux suivis de dévalaison des smolts dans la retenues, amélioration des mesures de gestion transitoire en prenant en compte le retour d'expérience de l'année n-1, etc.), il ne serait donc pas impossible qu'il faille intervenir sur la passe de montaison si celle-ci n'est pas optimum (espacement des plots, risque de blessure pour les poissons qui font demi-tour, etc).

Le projet doit aussi garantir l'état sanitaire des poissons et les efforts importants doivent être mis en place pour réduire tout type de blessures aux différents endroits du barrage, pendant et après la phase travaux (toboggan, rampe de dévalaison et dispositif de montaison, grille et turbines), pouvant aller jusqu'à des arrêts de turbinages.

Sur la modélisation du Nouveau Poutès optimisé, il faudrait rajouter la restitution d'eau par la glissière de dévalaison.

La route est très longue pour faire prendre conscience, en France, que l'hydroélectricité n'est pas sans impacts sur l'environnement, que renouvelable ne signifie pas vert, qu'il y a des obligations réglementaires à respecter, mais nous posons ici les premiers jalons vers cette nouvelle logique de réflexion.

Veuillez recevoir, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos plus sincères salutations.

Roberto EPPLE  
Président

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général - Siret n°37932097100011 - Code APE 9499Z

Agrément national Protection de l'Environnement du Ministère de l'Ecologie n° DEVK1405622A du 22/09/14

Habilitation nationale pour prendre part au débat national sur l'environnement du Ministère de l'Ecologie n°DEVK1505515A du 22/06/15

Agrément Entreprise Solidaire de la Préfecture de Haute Loire n°2016/3 du 27/05/16

Agrément Jeunesse et Education Populaire n°2007/6/JEP43

Agrément Service Civique n° NA-000-15-00159-00